



Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

S²LO

ID : 003-210301388-20240521-BS2024ASSAINISS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre

Le Vingt et un Mai à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique

sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.

M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.

Mme AUBIN. M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN.

Mme JEUNE. M. TALABARD. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. ROUSSILHE, pouvoir à M. GANTHER,

Mme MINARD de CHABANNES, pouvoir à Mme AUBIN,

Mme PERICHON,

M. HUSSON, pouvoir à M. de CHABANNES,

Mme VAZ.

Absent :

M. MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

DATE DE
CONVOCATION
16 MAI 2024

DATE D'AFFICHAGE
16 MAI 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **15**
VOTANTS : **18**

OBJET :
APPROBATION DU
BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE
2024 – BUDGET
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires pour l'année 2024 présentées par Monsieur le Maire pour le budget Assainissement collectif,

Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le jeudi 02 mai 2024,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, y compris les reports et les restes à réaliser, de la façon suivante :

- en section de fonctionnement : 450 000 €
- en section d'investissement : 552 176 €

.../...

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

ID : 003-210301388-20240521-BS2024ASSAINISS-DE



Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois
et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 31 MAI 2024

Le Maire,

Publié ou Notifié
le : 27 MAI 2024

Accusé de réception de la télétransmission

le : 31 MAI 2024

